Conseil d'école n°3 du 13/06/2019

Présents:

Enseignants: Mmes CASTERES, DAUCE CHEREAU, REYNES, BORRUT. Représentants mairie: Ms PALLAS, ESPARSEIL, Mme ESCAZAUX.

Représentant mairie chargé du péri-scolaire : M BONNET.

Représentants des parents d'élèves : Mmes ESPARSEIL, LODVITZ, MARINIER GASSET,

PUJOL.

DDEN: M CAZENEUVE;

Excusée: Mme ARCALIS, représentante des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Mme REYNES

Bilan financier

Compte de la coopérative scolaire :

Le solde au 13 juin est de 1974 €.

Compte mairie:

Un bulletin de situation est demandé de façon à faire la commande pour la rentrée prochaine. Pour rappel, l'enveloppe allouée par élève est de 70 € par an. Cet argent peut être employé pour l'achat de matériel d'enseignement collectif (par exemple des livres) et certains transports comme le rappelle Mr CAZENEUVE. La Communauté de Communes attribuait 130 € par élève et par an avant le 1 janvier 2019. Une liste de fourniture scolaire sera demandée aux parents à la rentrée.

Compte de l'Association des écoles publiques de Marignac :

Le solde au 13 juin est de 4092,37 €. La vente de chocolat a rapporté 449,80 €. La bourse d'été a rapporté 303,40 €.

Rentrée prochaine

Effectifs pour la rentrée 2019 et répartition :

TPS: 6 (3 en septembre et 2 en janvier), PS: 2, MS: 3, GS: 2, CP: 5, CE1: 6, CE2: 9, CM1: 6, CM2: 10. On dénombre 36 élèves à l'élémentaire et 13 à la maternelle, soit 49 élèves au total.

Mme Castéres demande à la mairie de communiquer par voie de presse et par affichage, sur la possibilité d'inscrire les enfants en mairie au cours des vacances d'été pour la rentrée 2019.

A ce jour, l'école fonctionne avec 3 classes. Le découpage n'est pas encore arrêté et dépendra des effectifs réels en septembre 2019.

Mme Castéres, titulaire de son poste sera présente à la rentrée. Mme Borrut est également titulaire de son poste mais sera en congé maternité à la rentrée et pourrait prolonger par un congé parental qui se terminerait aux alentours de mai. Elle reprendrait à mi-temps. Avant cela, un enseignant remplaçant pourrait être positionné

sur le poste à temps complet. Quant à Mmes Deauce Chereau et Reynes, elles ne sont pas titulaires du poste donc ne devraient pas être dans l'école à la rentrée.

Périscolaire et cantine :

M Bonnet explique qu'à la rentrée, la garderie, les ateliers et le temps de cantine où les élèves sont présents seront sous la compétence de la Communauté de Communes. En conséquence, le personnel actuel et du nouveau personnel seront employés par la Communauté de Communes.

Il y aura une personne supplémentaire avec Marie-Christine <u>tous les jours</u> à la cantine. De plus, la Communauté de Communes dispose de 2 ou 3 personnes qui peuvent être appelées en renfort ou en remplacement.

Il y aurait a priori bascule vers le statut d'ALAE, ce qui entraine un certain pourcentage de personnel qualifié.

L'ensemble du temps périscolaire devient payant. A savoir environ 7 € par mois, il s'agit d'un forfait qui est calculé en fonction du quotient familial. Ne sont pas compris dans ce tarif : les repas cantine et l'accueil au centre de loisir du mercredi après-midi.

ATSEM:

Mme Castéres interroge les représentants de la mairie sur la marche à suivre lors d'absences de l'ATSEM. Cette dernière va passer employée mairie. Pour le moment la situation est encore en discussion entre la mairie et la Communauté de Communes. Rien n'est arrêté quant aux remplacements.

Hygiène et sécurité

L'utilisation du dévidoir papier pour les mains des WC enfants et adulte n'est pas optimale. En effet, on constate un gaspillage du fait du mauvais état de l'installation. L'équipe enseignante propose l'utilisation d'un dévidoir feuille à feuille.

Mme Castéres demande un rideau au bureau pour s'isoler si intrusion.

La dernière alerte incendie a été faite le mercredi 12 juin depuis la cantine. Il n'y a rien à signaler. L'évacuation s'est faite en 2 minutes.

En revanche, l'alarme n'est toujours pas reliée entre la maternelle, le préfabriqué et la nouvelle école.

L'infirmière scolaire est intervenue pour une initiation aux premiers secours en CE2, CM1, CM2 et pour apprendre à donner l'alerte en CP CE1. Elle est également intervenue en maternelle pour aborder l'hygiène dentaire.

Des serrures permettant une ouverture et fermeture rapide des portes fenêtres des classes de CP CE1 et CE2 CM1 CM2 ont été ajoutées.

Achats

- Ordinateur portable pour la direction
- Lecteur CD avec prise pour clé USB
- Plastifieuse A4 /A3
- Onduleur téléphone
- Filet de sport volley
- Ballons car tous sont dégonflés même après un passage au gonfleur

- Rideaux aux portes-fenêtres dans les classes pour masquer le soleil gênant pour les élèves placés près de cette porte-fenêtre et aussi permettre l'utilisation du vidéo-projecteur.
- 6 draps housse et 6 draps maternelle car les élastiques des draps actuels sont distendus et dangereux. <u>URGENT</u>
- 1 seau et balai éponge pour le ménage

Travaux

- Vidéo projecteur de la classe des CE2 CM1 CM2 : lampe à changer et connexion des hauts-parleurs à revoir car ils ne fonctionnent plus
- Diminuer l'intensité des lumières led car provoque des maux de têtes chez les enfants et les enseignants.
- Passage en filaire : rien n'a été fait faute de prises adéquates
- -Grille à poser sur le trou du mur côté maternelle
- -Pointes contre le mur de l'ancienne école à retirer
- -Revêtement de la cour coté maternelle : boucher les trous et tracer des chemins pour faire du vélo et traçage sous le préau .
- -Aménagement du tour de l'arbre : la terre ajoutée a été grattée par les enfants et les racines sont à nouveau apparentes.
- -Internet à la maternelle : toujours pas reliée ni à Internet, ni à l'imprimante.
- -Interphone : grésille
- -Tablette pour ouverture du portillon : semble ne plus fonctionner
- -Poignée des WC coté maternelle à arranger.
- -Plâtre qui s'effrite au-dessus de la porte d'entrée à la maternelle, risque de chute de matériau

Divers

Liaison école collège

- Un professeur d'occitan a proposé une initiation dans la classe de Mme Castéres. En 6ème cet enseignement est obligatoire.
- Les CM2 ont participé à une journée d'immersion au collège le mardi 28 mai.
- La liaison école collège entre enseignants est prévue le lundi 17 juin.

Sorties faites

Une répétition chant au conservatoire a été organisée pour les CE2 CM1 CM2 qui ont participé au festival des écoles qui chantent. Le trajet en bus a été pris en charge par la coopérative scolaire.

Le 4 juin tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à une rencontre sportive de football FFF au stade de Sède à Saint Gaudens. Le trajet en bus a été pris en charge par la mairie. L'école a reçu une dizaine de chasubles et un ballon en don.

Le 7 juin a eu lieu le spectacle « les écoles qui chantent » à St Gaudens pour les parents et une répétition sur place en courant de l'après-midi. Le trajet en bus pour l'après-midi a été payé par l'Association des parents d'élèves.

Le 11 juin toute l'école a pu visiter la caserne des pompiers de Marignac Saint Béat. Nous nous sommes rendus sur place à pieds.

Les anniversaires du printemps et la fête de l'été seront préparés le 17 juin et nous dégusterons nos tartes aux fruits, gâteaux aux fruits et jus de fruits le 18 juin.

L'association lire et faire lire est venue à l'école pour proposer des lectures en fonction des niveaux. Le bilan est positif et l'équipe enseignante compte réitérer l'opération l'an prochain.

Sorties à faire

Le 14 juin à 18H aura lieu la fête de l'école suivie d'une auberge espagnole. La mairie prête la salle des fêtes ainsi que le matériel. Les nappes, assiettes, couverts, verres sont offerts par la mairie.

Le 24 juin aura lieu une sortie avec l'ensemble de l'école à Pyrénées Hô sous réserve de météo favorable. L'Association des parents paye l'entrée et le bus pour s'y rendre.

En juillet, une journée au lac de Géry pourra être envisagée. Au programme : randonnée, golf, pique-nique, jeux. Nous nous rendrons sur place à pieds. Pour le retour, les enfants de la maternelle pourraient être récupérés par les parents directement au lac de Géry.

Questions diverses:

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur l'organisation pédagogique matérielle pour les CP CE1. A ce jour, l'équipe enseignante ne peut pas répondre étant donné que le collègue en charge du poste n'est pas identifié.

Les représentants des parents s'interrogent sur les horaires de fonctionnement de l'école. Pour rappel, le portail est ouvert à partir de 8H35 les lundi, mardi, jeudi, vendredi à 8H50 le mercredi. Les enseignantes sont ensuite libres d'organiser les journées en fonction de leurs objectifs pédagogiques.

Les représentantes des parents d'élèves soulèvent la possibilité de demander des ventilateurs à la mairie pour améliorer les conditions matérielles les jours de forte chaleur. L'équipe enseignante prend note.

Séance levée à 19H.